





























Bac 2023

Il faut reporter les épreuves de spécialité en juin

Le ministre de l'Éducation nationale a confirmé la tenue des épreuves de spécialité en mars 2023 en dépit des très nombreuses voix qui appelaient à un report de ces épreuves en juin. Puis, un mois après la rentrée, le ministère propose de supposés allègements de programme afin de rendre possible, selon lui, le déroulé des épreuves du bac 2023 avec des épreuves de spécialité en mars. Non seulement le « resserrement » annoncé des programmes ne convient pas mais il se traduit parfois même par un alourdissement.

Nous voulons assurer aux élèves de Terminale une année pleine et entière d'apprentissages. Les programmes sont exigeants, bien trop lourds parfois. Ils demandent du temps de préparation et d'appropriation.

Si le calendrier devait rester en l'état, les élèves auraient donc un travail évalué sur une moitié de l'année, avec des résultats connus dès le 11 avril. Les contenus des programmes de spécialité ne sont pas véritablement évalués lors du grand oral qui se concentre sur les seules questions choisies par les candidats et sur leurs compétences orales plus que sur le fond de leur exposé. De plus, dans la voie technologique, la spécialité Maths physique n'entre dans aucune évaluation pour le bac une fois les épreuves de mars passées. Nous avons bien entendu que la motivation pour l'enseignement supérieur devait prévaloir mais notre expérience comme enseignants, inspecteurs (et parents) nous fait légitimement douter. Nous redoutons une démobilisation des élèves voire un absentéisme massif à partir du mois d'avril. Cette démobilisation nuira à la préparation de l'épreuve de philosophie qui, avec l'épreuve anticipée de français, demeure réellement terminale.

Tout nous conduit à la nécessité d'étaler les apprentissages sur une année scolaire entière. La préparation aux poursuites d'études et à l'enseignement supérieur est un impératif qui ne peut souffrir une scolarité tronquée.

Pour toutes ces raisons, nous demandons la révision du calendrier des examens pour un report des épreuves de spécialité le plus tard possible dans l'année scolaire.

Signez cette pétition en ligne :

https://lespetitions.eu/petition/org/intersyndicales/bac-2023-il-faut-reporter-lesepreuves-de-specialite-en-juin